

DESCRIPTIF SYSTÈME MULTISEDUM PAR PLANTATION SUR SUPPORT TAN OU BOIS PENTE ≥ 3%

Végétalisation à dominante de sedum.

Conformément aux règles professionnelles le système doit être validé sous cahier de prescription de pose par un bureau de contrôle indépendant. Ce procédé ne nécessite pas de système d'irrigation.

Couche de drainage Bidim B400 à poser sur l'étanchéité

Nappe de drainage VEGETOIT B400 pour diffusion et rétention de l'eau, protection contre le poinçonnement : fibres de polyester liées 400 g/m². Elle est utilisée sur pente ≥ 3%.

Caractéristiques

- Imputrescible par nature
- Capacité de rétention d'eau maximale: 2,8 litres/m² et
- Poids sec: 0,400 kg/m² selon EN 9864
- Poids à capacité maximale en eau (CME): 3,2 kg/m²
- Résistance au poinçonnement (dynamique): 1,1 kN selon EN ISO 12236
- Conditionnement : longueur 50 m x largeur 2 m – surface unitaire 100 m² - poids unitaire 40 kg.

Substrat EL Végétoit (Couche de culture allégée)

Les substrats **Végétoit** sont une composition spécifique de granulats d'origine volcanique, minérale et organique adaptés à la végétalisation extensive de toiture. Ce substrat monocouche est posé directement sur le drainage.

Caractéristiques : perméabilité, porosité, et bonne rétention en eau (poids à CME 1,1 t/m³). L'épaisseur à la mise en oeuvre sera dans ce cas de 7 à 8 cm (avant tassement).

Végétation

Végétalisation constituée de sedum en mélange. Pour optimiser et garantir le développement et la diversité végétale, l'installation sera réalisée par plantations de micromottes de sedum en mélange à 20 plantes/m².

Liste de plantes utilisées	Feuillage	Floraison
Sedum album	Vert	Blanche
Sedum spurium album	Vert/Rouge	Blanche
Sedum reflexum	Vert	Jaune
Sedum floriferum	Rougeâtre	Jaune
Sedum sexangulare	Vert	Jaune
Sedum acre	Vert	Jaune

Épaisseur moyenne du complexe : 8 cm

Poids du complexe à capacité maximale en eau: 105 kg/m²

Capacité de rétention en eau du système: 21 litres/m²

Selon les règles professionnelles pour la végétalisation s'ajoute 15 kgrs/m² de surcharge de sécurité + les charges permanentes et les différentes surcharges.

Dans le cas d'un support bois sur pente entre 3 et 7 % prévoir 85 kgrs supplémentaires pour la limitation de flèche. Sur TAN et bois la pente minimale étant de 3 %.

Rappel: les systèmes de végétalisation doivent être mis en œuvre sur un revêtement d'étanchéité spécifique résistant à la pénétration des racines.